

**Échéancier – Secteur jeune – 2024-2025**

**Extrait**

Date	Étape	Clause
1 <sup>er</sup> au 26 avril	Dépôt dans SharePoint des horaires des rencontres pour les exigences particulières	5-3.13 annexe 5 EL
19 avril	Confirmation par la direction de l'affectation de chaque enseignant	5-3.21 B) EL
26 avril	Envoi d'un courriel aux enseignants traitant des formulaires requis <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Désistement de poste</li> <li>▶ Demande de sursoir à son droit de parole (facultatif)</li> <li>▶ Demande de retour à l'école d'origine</li> <li>▶ Demande de retour au champ ou à la discipline d'origine</li> <li>▶ Formulaire de « mise en surplus » (dans le cas de transfert de clientèle seulement)</li> <li>▶ Formulaire d'inscription à la séance de mutation volontaire dans le même champ ou la même disciplinaire dans un autre établissement</li> <li>▶ Formulaire d'inscription à la séance de de mutation volontaire pour les enseignants en changement de champ ou discipline.</li> </ul>	
30 avril	Date limite pour les demandes de congé (autres que parentaux)	5-15.01 EL
3 mai	Date limite pour remplir le formulaire de désistement de poste, le formulaire de « mise en surplus » ainsi que la reconnaissance des capacités (enseignant régulier).	
6 mai	Dépôt dans SharePoint des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Liste des postes disponibles dans chacune des écoles</li> <li>▶ Liste des enseignants en excédent par champ et discipline versés au bassin de supplantation</li> <li>▶ Liste des enseignants susceptibles d'être supplantés</li> </ul> Envoi aux enseignants concernés (par courriel) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lettre pour les enseignants qui sont en surplus d'affectation ou en désistement</li> <li>▶ Lettre aux enseignants susceptibles d'être supplantés</li> </ul>	
8 mai – 17 h	Assemblée d'affectation, mutation obligatoire, supplantation, désistement	5-3.17, 6.0 EL
Au plus tard le 31 mai	Date limite pour remplir les formulaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Demande de retour à l'école d'origine</li> <li>▶ Demande de retour au champ d'origine</li> </ul>	5-3.17, 13.0 EL
27 mai - 23 h 59	Date limite d'inscription à l'assemblée de mutation volontaire dans le même champ ou la même disciplinaire dans un autre établissement	5-8.04 EL 5-3.18 C) EN
29 mai – 17 h	Assemblée de mutation volontaire en changement d'établissement (dans le même champ ou discipline)	5-3.17, 10.0 a) EL
Avant le 1 <sup>er</sup> juin	Réponses du CSSDA aux demandes de congés par courriel	
1 <sup>er</sup> juin	Dépôt dans SharePoint de la liste de priorité finale pour l'octroi des contrats à temps plein et partiel. Date limite pour remplir le formulaire de demande de mutation volontaire en changement de champ ou de discipline	
5 juin – 17 h	Assemblée de mutation volontaire en changement de champ et de discipline	5-3.17, 10.0 b) EL
27 juin – 9 h a.m.	Assemblée pour l'octroi des contrats réguliers à temps plein	
7 août – 9 h a.m.	Assemblée pour l'octroi des contrats à temps partiel	
Jusqu'au 28 août	Période de retour à l'école d'origine, au champ ou à la discipline d'origine	5-3.17, 13.0 EL